

Présentation
QUALIRIS
« Accompagner les professionnels
pour la qualité / sécurité de la PEC »

Journée RReVA ▶▶▶

11 décembre 2018

Qui sommes-nous ?



Association type loi 1901 :

**créée début 2018,
désignée SRA CVDL
fin 2018, suite à l'AAC
publié fin août 2018**



Membres fondateurs :

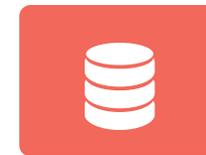
7 fédérations régionales :
FHF, FEHAP, FHP, FNEHAD,
URIOPSS, SYNERPA, Fédération
des URPS CVDL

**Tous les ES/ESMS/PS
adhérents des fédérations
bénéficient des travaux de
Qualiris**



Gouvernance :

- **Assemblée générale**
 - Membres fondateurs
 - Membres de droit
 - Invités
- **Conseil d'administration**
- **Bureau**
- **Conseil scientifique (à venir)**



Financement « MIXTE » :

**subvention FIR ARS
et cotisations
des fédérations
membres fondateurs**

Pourquoi : QUALIRIS, Structure Régionale d'Appui (SRA)

MISSIONS décret du 25/11/16



**SOUTIEN
METHODOLOGIQUE**



EXPERTISE



**FORMATIONS et
INFORMATIONS**



RECHERCHES

“

La SRA s'engage

À accomplir en toute indépendance les
travaux qui lui sont confiés

”

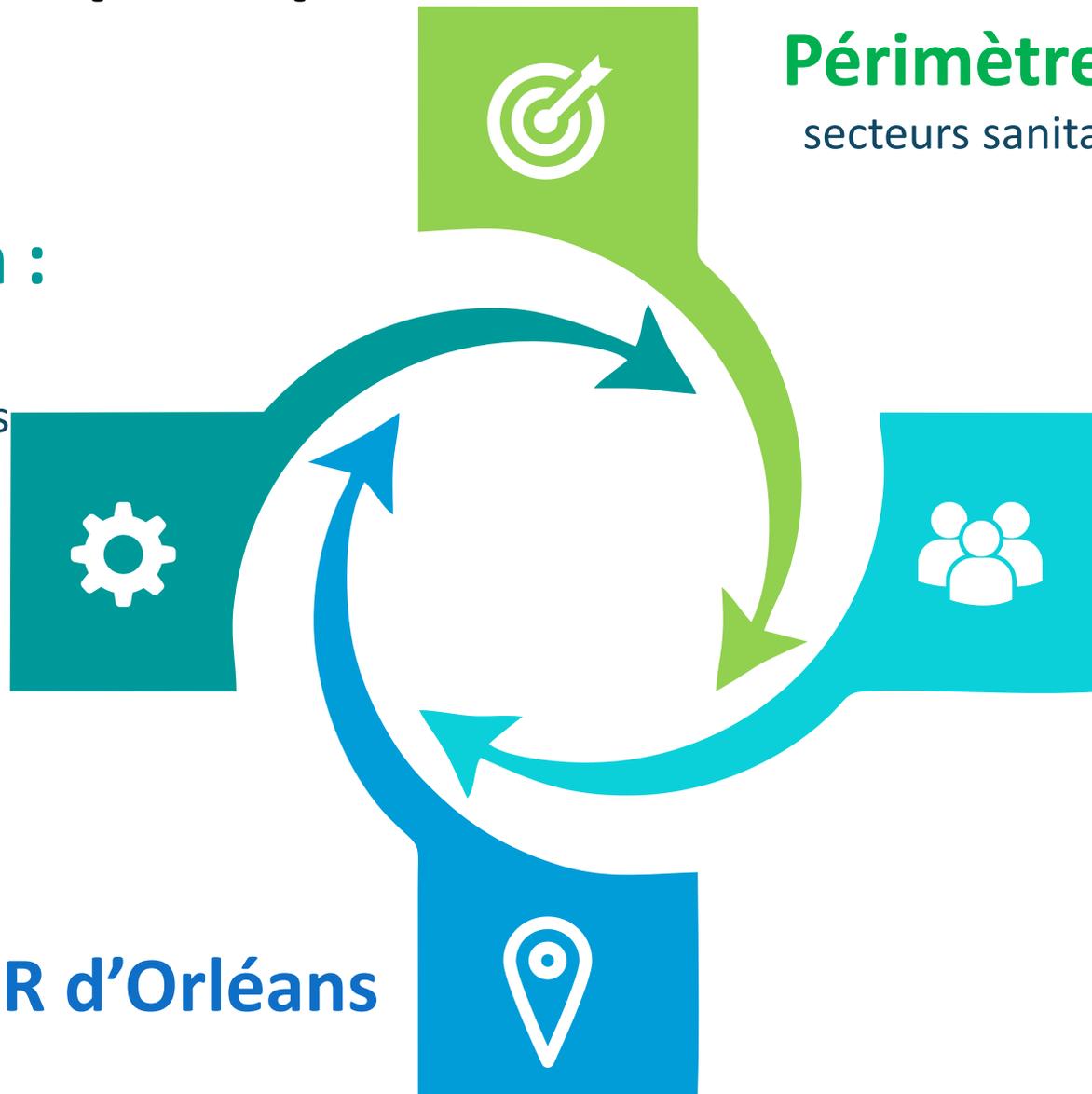
Arrêté du CDC 19/12/2017

Qualiris en pratique...?

Champs d'action :

- GDR associés aux soins tout au long du parcours de la PEC des usagers
- EIGS hors produits de santé (OMÉDIT) et IAS (CPIAS)

Basée au CHR d'Orléans



Périmètre :

secteurs sanitaire, médico-social et ville

Une équipe

opérationnelle socle :

médecin, ingénieur, assistante
+ réseau de personnes
ressources = pairs

3 axes de travail (AAC – PRS2)

- 1 Promouvoir et favoriser la déclaration et le traitement des évènements indésirables/ inciter au déploiement la culture positive de l'erreur (sensibilisation, accompagnement, outils),
- 2 Assurer un appui à l'analyse approfondie des EIGS sur l'ensemble du territoire régional (appui méthodologique, formations, groupes d'analyses inter-secteurs parcours, RETEX des EIGS régional),
- 3 Installer et faire reconnaître QUALIRIS comme structure régionale d'appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients (SRA), notamment dans le cadre du RReVA,

Apport de QUALIRIS auprès des professionnels

Aujourd'hui



Une équipe à votre service



Outils à votre disposition : charte, fiches techniques, supports de communication, affiches ... + accès réseau FORAP



site internet



Poursuite des formations existantes : CREX ORION

A venir



Newsletter



Outils et formations adaptés aux besoins



- Accompagnement aux évolutions des démarches d'évaluations
- Groupes de Travaux

►►► Apport de QUALIRIS dans le RReVA



Aide à l'analyse des EIGS multi-vigilances dans le cadre des réunions régionales de sécurité sanitaire (RRSS)



Contribution au programme annuel régional d'actions qualité sécurité des prises en charge (QSPEC)



Circuit de la déclaration externe d'un EIGS

Je dois déclarer tout événement inattendu au regard de l'état de santé et de la pathologie de l'usager et dont les conséquences sont le décès, la mise en jeu du pronostic vital, la survenue probable d'un déficit fonctionnel permanent.



01 DÉCLARATION - VOLET 1

Je déclare sans délai sur le portail national <https://signalement.social-sante.gouv.fr>
A cette étape, je peux solliciter l'appui d'une SRVA / SRA (case à cocher).



02 TRANSMISSION

La déclaration est transmise à l'ARS (plateforme Régionale d'alerte et urgence sanitaire), où elle est traitée.

03 ANALYSE

J'ai 3 mois pour effectuer l'analyse des causes et définir un plan d'actions correctives.

04 DÉCLARATION - VOLET 2

Je remplis sur le portail national le VOLET 2 (compte-rendu de l'analyse des causes profondes)



Pour toute question, je contacte la SRA Qualiris
Tél. 02 38 74 43 42
contact@qualiris-cvld.fr

05 DÉCISION

Après réception et analyse du volet 2, l'ARS décide soit :

- La cloture du dossier puis transmission à la HAS ou
- L'ARS me demande des informations complémentaires à et/ou me propose l'appui d'une SRVA/SRA



06 et après ?

- La HAS élabore un bilan annuel national des EIGS et des préconisations ;
- La SRA diffuse un retour d'expérience régional ;
- L'ARS établit une rétro information à l'établissement concerné.

Nous contacter



CHR Orléans | 14 avenue de l'Hôpital 45100 ORLEANS



02 38 74 43 42



contact@qualiris-cvdl.fr



www.qualiris-cvdl.fr





“ Merci de votre
attention ”



Echange

Vos questions,
Vos réactions ,
Vos besoins